Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Reçu en préfecture le 31/03/2023
Publié le 31/03/2023
ID : 081-218101400-20230329-1792_DL28290323-DE

LAVAUR

MAIRIE de LAVAUR

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Nombre de conseillers
En exercice : 32
Présents : 21
Procurations : 9
Excusés : 2
Votants : 30
N° 28/2023

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE LAVAUR

OBJET DE LA DELIBERATION : Subventions au Centre Communal d'Action Sociale

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 29 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars, à dix-neuf heures trente, s'est réuni le conseil municipal de LAVAUR, légalement convoqué le vingt-trois mars deux mille vingt-trois, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard CARAYON, le Maire.

Étaient présents :
MM. CARAYON, LAMOTTE, Mme IMBERT, M. VIDAL, Mme GUIDEZ, Mme MARIGNOL, M. LARUE, Mmes BALAT, DOURTHE, Adjoints, M. BONHOMME, Mme RÉMY, MM. VANTAUX, GAMBIER, Mme ESPARBIÉ, MM. POMARÈDE, DELORD, Mmes DECOUX-POINDRELLE, TAILHADES, M. NAVELLOU, Mmes ALBOUY POMPONNE, LE NY.

Avaient donné pouvoir :
M. LABORDE à M. GAMBIER
M. RENAULT à Mme MARIGNOL
Mme LESPINARD à M. LARUE
M. BÉLINGAND à Mme DOURTHE,
Mme GUIRAUD à Mme BALAT
Mme LEY à M. VIDAL
Mme BONNIFACY à Mme LE NY
M. DAVID à M. NAVELLOU
Mme MOUGIN à Mme ALBOUY POMPONNE

Étaient excusés :
M. FÈVRE
Mme FAURE

Madame IMBERT est nommée secrétaire de séance.

L'adjointe au maire déléguée aux affaires sociales et à l'emploi propose au Conseil Municipal d'approuver l'affectation d'une subvention d'équilibre pour le budget du Centre d'Action Sociale afin; en particulier, de permettre d'abonder le compte « secours aux personnes en difficulté » dudit budget.

.../...

Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Reçu en préfecture le 31/03/2023
Publié le 31/03/2023
ID : 081-218101400-20230329-1792_DL28290323-DE

.../...

Entendu le présent exposé, de l'adjointe au maire déléguée aux affaires sociales et à l'emploi,
Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE l'affectation d'une subvention de 30 000€ au Centre Communal d'Action Sociale,

PRECISE que les crédits sont inscrits au chapitre 65, article 657362 du budget primitif 2023.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

MAIRIE DE LAVAUR (TARN)

Bernard CARAYON

La secrétaire de séance,

Marie-Christine IMBERT